

DEPARTEMENT  
DE LA MARNE

ARRONDISSEMENT  
DE CHALONS EN  
CHAMPAGNE

CANTON DE  
CHALONS - 3

COMMUNE DE  
CHEPY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 14 NOVEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le quatorze novembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique extraordinaire à la Mairie de Chepy sous la Présidence de Monsieur ROUSSINET Jérôme, maire

Étaient présents Mesdames, Messieurs :

Date de convocation :

09 novembre 2023

MENISSIER Martine, VILLÉ Gérard, ROBERT Pascal, CASERT Catherine, MAILLARD Dany, GIOVANNI Philippe, DIOUY Béatrice, RENAULT Sylvaine.

Absente et excusée Madame : SOURDET Joëlle.

Ayant donné son pouvoir Monsieur : DUROST Raphaël 0 Monsieur ROUSSINET Jérôme.

Nombre de  
Conseillers : 11

Présents : 09  
Pouvoir : 1  
Votants : 10

**Formant la majorité des membres en exercice.**

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

**A été élue secrétaire :** Madame MENISSIER Martine.

N°1546 /2023

**Objet :**

« **Travaux de voirie sur  
devis** »

Monsieur le Maire informe l'ensemble des Conseillers Municipaux, que suite aux travaux d'enfouissement de réseaux, certaines portions de réfection de la voirie demeure à la charge de la Commune.

Afin de réaliser les travaux dans les meilleurs délais et afin de gêner au minimum les usagers de la voirie communale, Monsieur le Maire soumet aux Conseillers Municipaux le devis de la société SOMELEC établi sur un montant total de travaux à 5 181.00€ H.T.

Après réflexion et à l'unanimité, les Conseillers Municipaux

**DECIDENT**

**D'accepter** le devis pour un montant de 5 181.00€ H.T

Extrait certifié conforme,  
Fait à Chepy, le 17 novembre 2023.

**Le Maire,  
J. ROUSSINET**

